

## AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Maître Caroline LURDE-VIGUIER Notaire associée de la Société par Actions Simplifiée à Associé Unique dénommée « CLV NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial à MONTAUBAN, 10 allée Mortarieu**

### COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO (Corse-du-Sud)

**Date de l'acte : 29 octobre 2021**

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Caroline LURDE-VIGUIER, Notaire associée de la Société par Actions Simplifiée à Associé Unique dénommée « CLV NOTAIRE », titulaire d'un office notarial à MONTAUBAN, 10 Allée Mortarieu,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil, au profit de :

**1°) Monsieur Pierre François SIMEONI**, en son vivant retraité, demeurant à NICE (06000).

Né à ZERUBIA (20116), le 5 octobre 1899.

Veuf de Madame Marie Antoinette TRAMONI et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NICE (06000) (FRANCE), le 13 mai 1995.

**2°) Monsieur Noël Ange SIMEONI**, en son vivant retraité, époux de Madame Marie Antoinette BARTOLI, demeurant en son vivant à PIANOTTOLI-CALDARELLO (20131).

Né à ZERUBIA (20116) le 15 octobre 1902.

Marié à la mairie de PIANOTTOLI-CALDARELO (20131) le 11 août 1931 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PIANOTTOLI-CALDARELLO (FRANCE), le 28 janvier 1994.

**3°) Monsieur Pierre Vincent SIMEONI**, époux de Madame Andrée Lucie Laure GUINARD, demeurant en son vivant à NICE (06000).

Né à PIANOTTOLI-CALDARELLO (20131) le 4 avril 1905.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NICE (06000) le 22 mai 1947.

**4°) Madame Marie SIMEONI**, demeurant en son vivant à PIANOTTOLI-CALDARELLO (20131).

Née à ZERUBIA (20116) le 15 août 1911.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BONIFACIO (20169), le 22 décembre 1982.

Désignation du Bien objet de l'acte de notoriété :

**A PIANOTTOLI-CALDARELLO (CORSE-DU-SUD) 20131, Lieu-dit Pianottoli,**

Sur une parcelle de terre, une maison à usage d'habitation ci-édifiée

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	512	PIANOTTOLI	00 ha 00 a 49 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : [clvn@notaires.fr](mailto:clvn@notaires.fr).

**Pour Avis.  
Maître Caroline LURDE-VIGUIER,  
Notaire associée.**